

UNE SOURCE IMPORTANTE DE GASPILLAGE D'EAU POTABLE

Saviez-vous que...

- Un petit condenseur refroidi à l'eau d'un présentoir réfrigéré peut facilement utiliser 3 000 litres d'eau potable par jour en temps normal* et plus de 10 000 litres par jour si la valve de régulation de débit est défectueuse.
- Un seul appareil peut facilement représenter une consommation de plusieurs millions de litres d'eau potable par année.
- Certains appareils de refroidissement plus puissants peuvent utiliser plusieurs dizaines de milliers de litres d'eau par jour !

Un exemple : un dépanneur ayant remplacé son système de réfrigération à l'eau a vu sa consommation d'eau passer de 7 millions de litres à moins de 200 000 litres par année (35 fois moins d'eau).

Pour de plus amples informations sur le règlement RCG 13-011, vous pouvez consulter le site :

ville.montreal.qc.ca/eaudemontreal
(section RÈGLEMENTS)

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le 311

* Le volume d'eau utilisé dépend de la puissance de l'appareil, de la température et du débit de l'eau entrant dans le système.

Remplacement obligatoire

APPAREILS DE REFROIDISSEMENT UTILISANT DE L'EAU



REPLACEMENT OBLIGATOIRE DES ÉQUIPEMENTS UTILISANT DE L'EAU POTABLE SANS BOUCLE DE RECIRCULATION

Ces équipements* sont fréquents dans bon nombre de restaurants, épiceries, dépanneurs, bureaux et autres établissements, par exemple :

- Réfrigérateur à boisson
- Chambre froide
- Machine à glace
- Machine à crème glacée
- Unité de climatisation intérieure

Est-ce le cas dans votre établissement ?

Conformément au règlement RCG 13-011, il est interdit d'installer de tels équipements utilisant de l'eau potable sans boucle de recirculation depuis juillet 2013. **Tous les équipements existants doivent être éliminés ou remplacés par des appareils conformes d'ici le 1^{er} janvier 2018.**

Solutions

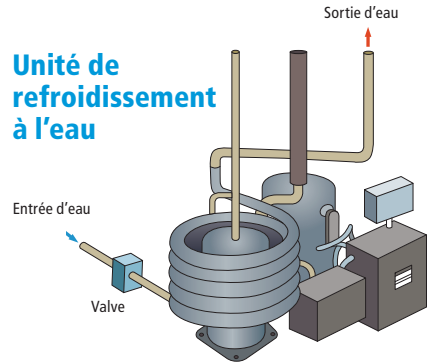
Faites appel à un professionnel certifié (membre de la CMMTQ ou ingénieur spécialisés en réfrigération/climatisation dans les bâtiments). Il existe sur le marché une variété d'équipements de climatisation ou de refroidissement à l'air ou utilisant une boucle de recirculation.

Infraction

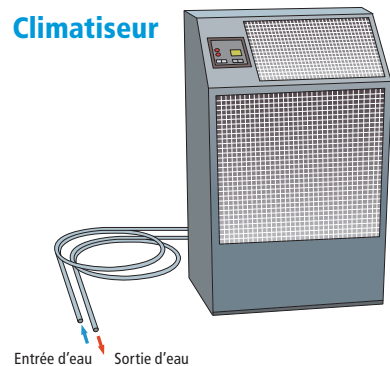
Le refus de se conformer au règlement est passible d'une amende de 200 \$ à 1000 \$ pour une première infraction.

* L'eau est généralement utilisée pour refroidir le condenseur de l'appareil. Elle ne passe qu'une seule fois dans le système pour être ensuite directement rejetée à l'égout.

EXEMPLES D'ÉQUIPEMENTS À REMPLACER



Climatiseur



Machine à crème glacée

